

PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION DURABLE ET CONCERTÉE DES POPULATIONS DE MÉROU GÉANT EN GUYANE

ISSU DU PROCESSUS DE CONCERTATION MENÉ DANS LE CADRE DU PROJET LIFE BIODIV'OM



LE LIFE BIODIV'OM

Engagé en 2018 pour une période de 6 ans, le projet LIFE BIODIV'OM a été coordonné au niveau national par la LPO et visait à protéger cinq espèces mondialement menacées et un habitat prioritaire dans cinq régions ultrapériphériques françaises (Guyane, La Réunion, la Martinique, Mayotte et Saint-Martin). En Guyane, il a été mené par le GEPOG et a contribué à la préservation des savanes, à travers la lutte contre deux espèces exotiques envahissantes, et à la gestion durable et concertée des populations de Mérrou géant. Une action sur cette espèce a également été menée par l'équipe de la Réserve Naturelle de Saint-Martin dans les Antilles françaises.

LE GEPOG

Créé en 1993, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) est une association agréée pour la protection de l'environnement. Ses axes d'actions prioritaires sont d'améliorer les connaissances sur la biodiversité, de conserver les espèces et les habitats, de mobiliser les citoyens pour l'environnement, d'être acteur du débat et des politiques publiques, et de soutenir la transition écologique des filières.

Il intervient sur les trois milieux présents sur le territoire : le milieu marin, le milieu forestier et la plaine littorale, et porte des actions transversales. L'association est co-gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Nouragues et gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable.

Le mot du président

« Le Mérrou géant est une espèce vulnérable, dont la présence s'est largement raréfiée dans son aire de répartition. Cela a notamment mené à la mise en place d'un moratoire sur sa capture en Floride et au Brésil, en 1990 et 2002. Un besoin de gestion se fait largement ressentir, notamment ici, en Guyane, où l'espèce est encore communément capturée. Dans le cadre du LIFE BIODIV'OM le GEPOG a mené un processus de concertation avec tous les acteurs concernés et nous sommes heureux de participer ainsi à la mise en place d'une gestion durable de l'espèce.. »



Claude Le Reun
Président du GEPOG



CONTRIBUTEURS

Ce livret a été conçu et diffusé par le GEPOG dans le cadre du projet européen LIFE BIODIV'OM (2018-2024), cofinancé en Guyane par le fond européen Life, la DGTM, la CTG, le MTECT, l'OFB et le CDL.

Rédaction :
Marion Rous, Margot Vanhoucke

Conception graphique :
Studio Loutre

Crédits photos page de garde :
S. Frink, S. Meldonian, RNN Connétable - Gepog

LES GRANDES PHASES DU PROJET LIFE BIODIV'OM

PHASE 1 (2018-2019) : DESCRIPTION DES PRATIQUES DE PÊCHE

- Entretiens avec les pêcheurs professionnels, plaisanciers, ainsi que d'autres professionnels du secteur (services de contrôle, consommateurs, scientifiques, etc.)
- Définition des questions prioritaires pour la conservation du Mérou géant.

PHASE 2 (2020-2022) : MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA CONCERTATION

- 5 ateliers de concertation multi-acteurs pour définir collectivement des solutions.
- Un plan comprenant 44 propositions d'actions pour concilier préservation du Mérou géant et activités économiques.

PHASE 3 (2023 - 2024) : VALORISATION DU PLAN D' ACTIONS ET LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS



© RNN Connétable - Gepog

Les démarches de concertation favorisent le dialogue et la construction de diagnostics et de projets partagés en permettant de dépasser certains blocages.

Ici, une approche croisée a été mise en place en s'appuyant sur le cadre méthodologique du dialogue territorial, enrichi par les apports de l'éducation populaire. La démarche a été progressive pour permettre aux acteurs de mutualiser leurs besoins, identifier des intérêts communs et élaborer collectivement des actions ou pistes d'actions.



Ensemble des acteurs ayant participé à la concertation

Le projet LIFE BIODIV'OM a permis d'ouvrir un dialogue multisectoriel et de construire de manière légitime et consensuelle un plan d'actions visant l'amélioration des connaissances sur le Mérou géant, la gestion durable des stocks et l'amélioration des pratiques. Par ailleurs, si la gestion du Mérou géant était l'objet premier de ce projet, le processus de concertation a permis aux parties prenantes de s'identifier, de dialoguer, et d'exprimer la nécessité d'élargir les discussions sur la pêche dans sa globalité.

Ce livret reprend de manière non exhaustive les grandes propositions co-construites au cours de la concertation*.

Il revient à chacun de s'approprier ce plan d'actions pour le mettre en œuvre et aller vers l'atteinte des objectifs communs !

*Lors de la restitution aux participants, des votes ont été réalisés pour chacune des propositions faites par le groupe. Certaines ont fait l'unanimité, là où d'autres ont créé le débat. Les plus partagées sont présentées dans ce document. Pour avoir accès au tableau complet des propositions issues de la concertation, rendez-vous dans l'espace de téléchargement du site de la Réserve naturelle de l'île du grand Connétable (<https://www.reserve-connetable.com/>).

LIEN AVEC LES STRATÉGIES LOCALES ET INTERNATIONALES

LIENS AVEC LES STRATÉGIES LOCALES

Le Document Stratégique de Bassin Maritime (DSBM) de Guyane

Son élaboration a été lancée en 2015 lors de la première séance du Conseil Maritime Ultramarin (CMU). L'état des lieux a été initié en 2017, puis a eu lieu la définition des objectifs et la concertation jusqu'à sa validation par le CMU en 2023. Il a ensuite été adopté par arrêté préfectoral le 18 janvier 2024. Ainsi, le projet LIFE BIODIV'OM s'est tenu en parallèle (2018-2024) et les constats et propositions réalisés au cours du processus de concertation ont alimenté cette stratégie locale.

Le DSBM traite des thèmes suivants :

- La protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine
- La prévention des risques et la gestion du trait de côte
- La connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer
- Le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques.

Le Plan pêche Guyane ou Plan pour le développement et la modernisation de la filière « pêche » en Guyane

La filière de la pêche en Guyane connaît une crise profonde due à plusieurs facteurs, qui met en difficulté armateurs, transformateurs et marins-pêcheurs. Afin d'améliorer les conditions de la pêche, le ministère des outre-mer a demandé en 2018 un plan de développement et de modernisation de la filière. Dans cet objectif, des groupes de travail se sont réunis pour aboutir à des propositions de mesures permettant une activité économique rentable, le développement de l'emploi local, ainsi que des conditions de travail et de rémunération satisfaisantes.

Les mesures de ce plan portent sur l'économie des pêches, les infrastructures portuaires, la formation initiale et continue, et la lutte contre la pêche illégale et l'économie informelle.

LIENS AVEC LES STRATÉGIES INTERNATIONALES

Les Commissions régionales et internationales

La Guyane, en tant que région française située en Amérique du Sud, participe à plusieurs commissions en lien avec la gestion des ressources halieutiques. Parmi celles-ci :

- La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)*
- La Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Atlantique Sud-Est (CCAFS)
- La Commission des pêches de l'Atlantique du Sud-Est (CPASE)
- La Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest (CPAO)

Zoom sur les Commissions des pêches CPASE et CPAO

Ces Commissions visent à assurer une exploitation durable des ressources halieutiques dans l'Atlantique sud-est (CPASE) et l'Atlantique centre-ouest (CPAO), tout en préservant l'équilibre écologique des écosystèmes marins de la région.

Les principaux enjeux traités sont :

- La conservation des stocks de poissons
- Le gestion de pêcheries
- La lutte contre la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée)
- La coopération régionale
- La recherche scientifique



*Bien que principalement axée sur la conservation des thonidés, la CICTA peut également aborder des questions liées à d'autres espèces marines, dans la mesure où elles sont importantes pour l'équilibre de l'écosystème marin.

PLAN D'ACTION

1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES	p. 7
2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE	p. 13
3. DÉVELOPPER LA DURABILITÉ DE LA PÊCHE DE LOISIR	p. 15
4. SENSIBILISER AU MILIEU MARIN ET VALORISER LES MÉTIERS DE LA MER	p. 17
5. ENCADRER LES PRATIQUES DE PÊCHE	p. 21
 QUELS FINANCEMENTS POSSIBLES ?	 p. 23

GUIDE DE LECTURE DES FICHES

AXE

OBJECTIF 1

Action 1

- Sous action
- Sous action

Action 2

- Sous action
- Sous action

OBJECTIF 2

Présentation générale
du projet

FOCUS SUR
UN PROJET LIÉ

Porteur	
Partenaires	
Financeurs	

BESOIN DE
PRÉCISIONS ?

Explications



AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LE MÉROU GÉANT ET AUTRES ESPÈCES

En 2007, des études scientifiques sur les populations de Mérou géant de Guyane ont été développées par la Réserve naturelle nationale de l'île du Grand-Connétable en collaboration avec l'OFB, l'Ifremer, l'APPG, le Comité régional des pêches (Crpmem) et l'Université de Floride. Une thèse doctorale a été conduite entre 2010 et 2014 permettant d'améliorer les connaissances locales sur la bioécologie de l'espèce. Parmi les nombreux résultats obtenus, il apparaît que la population de Guyane serait principalement composée de jeunes individus et que les individus ne se reproduiraient pas dans les eaux guyanaises : les larves arriveraient alors des sites d'agrégation du Brésil et les adultes migreraient dans le sens du courant vers Trinidad et Tobago. Cependant, cette hypothèse n'a encore jamais été validée ou invalidée. De nombreuses questions perdurent, tant sur la population de Mérou géant que sur celles de nombreuses autres espèces de poissons fréquentant nos eaux. Afin d'adapter les pratiques de pêche, les acteurs de la mer ont souligné la nécessité de mieux connaître la bioécologie du Mérou géant et d'autres espèces d'intérêts comme le Tarpon de l'Atlantique et la Carpe rouge : où se reproduit-il ? Qu'elle est sa capacité de reproduction ? Quelle est sa dynamique de croissance ? etc.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LA BIOÉCOLOGIE DE L'ESPÈCE, LA STRUCTURE ET LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Développer des projets scientifiques en collaboration avec les pêcheurs

- **Génétique** : comprendre les migrations, les taux de reproduction et la connectivité entre les populations, et de multiples autres aspects liés à l'évolution de l'espèce.
- **ADN environnemental (ADNe)** : connaître les zones où sont présents les Mérous géants, faire un suivi non invasif de la distribution de l'espèce, etc.
- **Télémétrie acoustique et satellitaire** : suivre et comprendre les déplacements, identifier les zones de reproduction, etc.

EVALUER L'ÉTAT SANITAIRE DES POPULATIONS DE MÉROU GÉANT

Évaluer la contamination au mercure et autres polluants organiques

FAVORISER LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Poursuivre les échanges et initier des collaborations avec des experts régionaux et internationaux

Participer aux échanges internationaux

LE PROJET ACOUPACABANA

En 2024, l'Ifremer porte le projet Acoupacabana, en partenariat avec le Crpmem. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur la présence et la distribution des acoupas et autres espèces de poissons sur la côte guyanaise. Des campagnes de pêche dédiées vont être mises en œuvre par les pêcheurs professionnels pour couvrir l'ensemble de la zone côtière. En parallèle, des prélèvements d'eau seront effectués pour initier des projets complémentaires d'étude ADNe. De plus, le matériel biologique récolté à travers ce projet représentera une forte opportunité de recherche sur la bioécologie des espèces (âge, reproduction, alimentation, génétique, contamination, etc.).

Porteur	Ifremer
Partenaire	Crpmem
Financier	FEDER

QU'EST-CE QUE L'ADNE ?

Les espèces aquatiques rejettent de l'ADN dans l'eau qui les entoure. Le matériel génétique provenant de leurs déchets, mucus ou cellules, présents dans un litre d'eau peut déterminer la richesse en espèces dans une zone donnée, sans qu'il soit nécessaire d'extraire réellement les organismes de leur environnement. Cela permet de connaître la diversité d'espèces présentes dans une zone, et potentiellement suivre leur évolution au cours du temps (avec des réplicats).



© S. Frink

En mars 2024, à l'initiative de Meros do Brasil, le Réseau international de conservation du Mérou géant de l'Atlantique a été créé.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRATIQUES DE PÊCHE

S'il est important d'améliorer les connaissances sur les espèces, il paraît également indispensable de mieux connaître l'effort de pêche, professionnelle comme de loisir. Cela permet d'appréhender l'évolution des stocks de poissons pour pouvoir adapter les captures et exploiter les populations de manière durable, sur le long terme.

◆ CONNAÎTRE L'EFFORT DE PÊCHE

Créer un Observatoire des pratiques de pêche

- Mettre en œuvre des études avec observateurs embarqués
- Collecter des informations et des données au débarquement

Limites actuelles :

L'embarquement d'observateurs sur les navires professionnels de la pêche côtière est limité en raison de blocages administratifs.

◆ AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONSERVATION DU POISSON

Tester des alternatives à l'encordage

Impliquer les pêcheurs professionnels pour étudier la faisabilité des alternatives.



© RNN Connétable - Gepog

LE SIH

Le Système d'Information Halieutique (SIH) développé par l'Ifremer, utilisé en Guyane, permet la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion des données halieutiques.

Des observations quasi journalières sont réalisées aux retours de mer des pêcheurs professionnels pour décrire leur pêche (type de navire, jours de mer, espèces pêchées, quantité, etc.) et alimentent une base de données d'envergure. L'analyse de ces données contribue à mieux connaître l'effort de pêche et ses tendances, et à évaluer l'état des stocks de poissons. Les résultats issus de ces analyses sont nécessaires pour assurer la préservation des ressources halieutiques et la pérennité de la pêche.

Porteur	Ifremer
Partenaires	Laboratoires halieutiques et collaborateurs Ifremer
Financeurs	Fonds européens, Etat

QU'EST-CE QUE L'ENCORDAGE ?

L'encordage est une technique souvent utilisée en Guyane pour conserver les captures de gros individus à l'abri de la chaleur. Elle consiste à passer une corde par la gueule du poisson (souvent encore vivant) qui ressort ensuite par son ouïe, afin d'attacher et stocker l'animal à l'extérieur du bateau.

Cette pratique soulève des problématiques éthiques, les poissons agonisants peu à peu dans l'eau, et offre une mauvaise image de la pêche aux touristes présents sur les sites.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRATIQUES DE PÊCHE

La pêche sportive attire chaque année de nombreux touristes locaux, nationaux et internationaux vers les eaux de Guyane et génère une activité économique importante sur le territoire. La pérennité de cette activité dépend inévitablement du bon état de conservation de la ressource.

Le «Catch and Release» (attraper et relâcher) repose sur l'idée fondamentale que les poissons doivent être remis dans leur environnement dans les meilleures conditions possibles afin d'optimiser leur chance de survie. Il s'agit d'une éthique que le pêcheur s'impose volontairement, plutôt qu'une obligation légale ou réglementaire telle que celle associée à la pratique du «No Kill».

● ÉVALUER LES IMPACTS DU CATCH & RELEASE

Etudier la survie des poissons relâchés par la pêche sportive

- Mettre en œuvre un programme d'évaluation des méthodes de catch and release sur le Mérou géant et l'étendre à la Carpe rouge (*Lutjanus cyanopterus*) et au Tarpon de l'Atlantique (*Megalops atlanticus*).



© RNN Connétable - Gepog

QUELLE PLUS-VALUE POUR LE CATCH & RELEASE ?

Il est parfois démontré qu'une espèce, qu'elle soit terrestre ou marine, a de plus larges retombées économiques sur le territoire vivante que morte (consommation, braconnage, etc.). Le tourisme autour des poissons peut ainsi générer plus de revenu que sa vente pour la consommation.

Au Costa-Rica, une étude réalisée par Southwick Associates Inc. a étudié la contribution des pêcheries récréatives et commerciales à l'économie du pays. Il a été démontré qu'un Espadon voilier capturé et relâché en catch and release avait une valeur bien plus élevée dans l'économie du territoire qu'un même individu mis à mort et vendu sur le marché local. Plus largement, l'étude démontre que la pêche de loisir est un atout touristique pour les territoires à condition de mettre en place une bonne gestion des espèces d'intérêt sportif.

De la même manière, une étude réalisée par le GEM (Groupe d'Etude du Mérou) en Méditerranée a démontré qu'un Mérou brun (*Epinephelus marginatus*) vivant avait une valeur d'environ 150 000 euros. Cela représenterait 1000 fois le prix d'un mérou pêché et mis à mort, notamment grâce à l'activité de plongée qui se développe dans cette région.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

La pêche professionnelle occupe une importante place dans l'économie de la Guyane, elle représente le troisième secteur de production et d'exportation derrière le secteur spatial et le secteur minier. En outre, la pêche donne accès à une ressource alimentaire non négligeable pour la population.

Pour autant, l'activité fait face à de grandes difficultés, en particulier dues aux mauvaises conditions de travail, qui rendent le métier peu attractif pour les marins ou pour les jeunes.

Le 3 mai 2023, un traité tripartite pour la relance de la filière pêche a été signé par le secrétaire d'Etat chargé de la Mer, la Collectivité territoriale de Guyane et le Comité régional des pêches. Il intègre notamment des axes d'actions liés au renouvellement des navires de pêche, à la modernisation des infrastructures portuaires, et au développement de la formation, objectifs également identifiés lors de la concertation. Cela permet de mettre d'autant plus en exergue le besoin de répondre à ces attentes.

● ACCOMPAGNER LES PÊCHEURS SUR LE LONG TERME POUR LEURS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Renforcer l'accompagnement des pêcheurs

- Identifier une ou des structures référentes et proposer un accompagnement personnalisé
- Réaliser une veille et une assistance sur les aspects juridiques
- Accompagner au remplissage des fiches de pêche

Point de vigilance

Une formation est délivrée sur le remplissage des fiches de pêche, mais cela ne semble pas suffisant, l'accompagnement est demandé sur le long terme. En outre, les fiches ont été conçues pour les navires européens et ne sont pas toujours adaptées au contexte local.

● RÉFLÉCHIR AUX ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

Evaluer la faisabilité d'une activité de pescatourisme

- Réaliser une étude de marché et une étude de faisabilité

● FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION

Développer des formations liées à la pêche sur le territoire

- Créer un centre de formation pour marins pêcheurs
- Ouvrir des filières de formation (CAP, Bac pro, BTS, ...)

Développer un plan de financement pour faciliter l'accès des jeunes aux formations

LE CAP MATELOT

A la rentrée 2024, le lycée de Matiti à Macouria proposera un CAP Matelot. Qu'elle soit à destination des jeunes ou des armateurs, la formation permettra une meilleure compréhension des enjeux et conduira ainsi à une amélioration des pratiques et un investissement supérieur dans les processus de gestion.

Durant 2 années, les étudiants se spécialiseront notamment au travers d'enseignements sur les techniques de pêche, la conduite de navire, le traitement des prises, la maintenance, la sécurité, etc.

● AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS

Moderniser les ports et les points de débarquement

- Créer une criée
- Donner accès à des machines à glace
- Faciliter le mouillage aux îles du Salut

LE PROJET DE HALLE À MARÉE

La Collectivité Territoriale de Guyane travaille à la mise en place d'une Halle à marée au MIR de Cayenne.

Ce projet vise à doter la filière pêche d'un outil structurant pour organiser le marché de première vente. Il permettra de valoriser et favoriser la qualité de la production locale, sécuriser les transactions et organiser les apports, achats et ventes sur tout le littoral. Il s'agit d'améliorer le prix moyen et la qualité des produits vendus dans le but de favoriser la consommation locale en produits de la mer.

Porteur	CTG
Financeurs	FEAMPA, Etat, CTG

DÉVELOPPER LA DURABILITÉ DE LA PÊCHE DE LOISIR

La pêche de loisir en Guyane est une activité populaire et diversifiée, qui se pratique tant en eau douce qu'en eau salée et vise un grand nombre d'espèces. Pour autant, elle n'est pas structurée et il est difficile de faire une estimation du nombre de pêcheurs amateurs sur le territoire. Cela engendre notamment des difficultés pour estimer les prélèvements réalisés et la pression sur les populations d'espèces cibles ou accessoires.

La mise en place de bonnes pratiques de pêche, respectueuses de la ressource et des écosystèmes, est un enjeu fort de l'activité.

► STRUCTURER LA PÊCHE DE LOISIR EN MER ET EN FLEUVE

Créer les instances nécessaires à la structuration officielle de la pêche de loisir

- Créer un Comité Régional des Pêches de Loisir (CRPL)
- Créer une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) en Guyane

Développer une formation moniteur guide de pêche diplômante sur le territoire

Point de vigilance

L'encadrement de la pêche de loisir est nécessaire pour assurer la durabilité des ressources aquatiques, protéger les écosystèmes et garantir une activité de pêche équitable et sécurisée. La création d'un CRPL et d'une AAPPMA est indispensable pour encadrer cette pêche et maintenir l'équilibre des écosystèmes aquatiques, tout en permettant aux amateurs de pêche de profiter de cette activité.



► DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME

Accompagner les moniteurs guide de pêche dans une démarche écotouristique

- Mettre en place un label écotouristique reposant sur une charte

Dans le cadre du LIFE BIODIV'OM, le Syndicat des moniteurs guides de pêche, le Comité du Tourisme de Guyane (CTG) et le GEPOG ont co-construit et signé une charte d'engagements pour mettre en œuvre et diffuser les bonnes pratiques de pêche.

En parallèle, le CTG prépare une formation destinée à ceux qui aspirent à devenir officiellement guides de pêche.

LA CHARTE D'ENGAGEMENT



► DIFFUSER LARGEMENT LES BONNES PRATIQUES DE PÊCHE

Créer des outils de sensibilisation

- Créer un guide de bonnes pratiques
- Créer des tutoriels vidéo

Réaliser des sessions de formation

Dans le cadre du LIFE BODIV'OM, le GEPOG a réalisé une plaquette de bonnes pratiques, avec l'appui des guides de pêche et de leur expertise, pour la pêche au Mérou géant et autres gros poissons. La version papier est disponible au GEPOG, et la version informatique accessible sur le site internet de la Réserve Naturelle du Grand-Connétable (rubrique « Les bonnes pratiques en mer ») ou avec le QR code ci-contre :



LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES

De plus, un guide complet de bonnes pratiques en mer à destination de l'ensemble des usagers est accessible avec le QR code suivant :



SENSIBILISER AU MILIEU MARIN ET VALORISER LES MÉTIERS DE LA MER

La compréhension de l'importance des écosystèmes marins et de leur rôle dans la fourniture de ressources alimentaires, la régulation du climat, la protection des côtes contre l'érosion, etc. est nécessaire pour pouvoir apprécier leur valeur. La sensibilisation encourage la prise de conscience de la nécessité de les protéger et de les gérer de manière durable pour les générations actuelles et futures.

En outre, sensibiliser aux métiers de la pêche est essentiel pour reconnaître et valoriser le travail des pêcheurs et des acteurs de la filière. Ces métiers sont difficiles et confrontés à de nombreux défis, tels que le manque de moyens, la concurrence par la pêche illégale, des conditions précaires, etc. En sensibilisant aux réalités des métiers de la pêche, nous pouvons encourager le respect et la reconnaissance envers ceux qui travaillent dans le secteur, ainsi que promouvoir des politiques et des pratiques qui soutiennent leur durabilité écologique, économique et sociale.

Sensibiliser à ces enjeux peut encourager l'engagement citoyen et inspirer des actions individuelles et collectives visant à préserver les océans et à promouvoir des pratiques de pêche responsables.

● SENSIBILISER AU MILIEU MARIN ET À LA FRAGILITÉ DE LA RESSOURCE

Créer des supports de communication à destination du grand public

- Editer un livret sur le Mérou géant
- Réaliser un reportage vidéo sur le Mérou géant
- Proposer des conférences sur le milieu marin

Réaliser des animations auprès des scolaires



LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES (AME)

La Réserve naturelle de l'île du grand Connétable coordonne deux AME sur l'île de Cayenne, et l'association OSL deux autres à Kourou. Il s'agit de zones naturelles gérées par les élèves des établissements scolaires à proximité.

Avec l'appui de leurs professeurs et des structures coordinatrices, ils ont tous les outils nécessaires pour découvrir et gérer l'aire marine qu'ils ont choisie.

Porteur	Réserve du Connétable, OSL
Partenaires	OFB, GRAINE Guyane, Etablissements scolaires
Financier	OFB



ANIMATIONS AU COURS DU LIFE BIODIV'OM

Un jeu sous forme d'Escape Game, nommé Le labo du Dr Mérou a été créé dans le cadre du projet Life BIODIV'OM. A destination du grand public, il permet de partir à la découverte de la biodiversité marine.

Des animations scolaires ont eu lieu tout au long du projet, et ont permis de sensibiliser 350 élèves de cycle 3, au travers de 70h en classe ou en bord de mer. Des séances découverte de la biodiversité marine leur étaient proposées, en particulier sur les espèces emblématiques comme le Mérou géant, le Dauphin de Guyane, le lamantin, les tortues marines ou encore la Raie manta.

L'Association des Plaisanciers Pêcheurs de Guyane (APPG) est également intervenue auprès des classes gérant les AME sur l'île de Cayenne, afin de leur faire découvrir les espèces ciblées par la pêche de plaisance et les initier aux bonnes pratiques de pêche.



SENSIBILISER AU MILIEU MARIN ET VALORISER LES MÉTIERS DE LA MER

► VALORISER LES MÉTIERS DE LA MER ET LES PROMOUVOIR AUPRÈS DES JEUNES

Informier le grand public sur les métiers de la mer et leur savoir-faire

- Réaliser des spots vidéo sur les métiers de la pêche et les techniques durables
- Animer des activités sur la mer et ses métiers lors d'événements locaux ou nationaux



Sur les réseaux sociaux:

La page Facebook « De la mer à l'assiette », gérée par le Crpmem, valorise les métiers de la mer.



© RNN Connétable - Gepog

LE BIMER

Le Brevet d'Initiation à la Mer est un diplôme proposé aux élèves volontaires de la classe de 3ème aux classes préparatoires et durant le lycée. Son objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des notions transversales dans le domaine maritime tout en construisant leur projet d'orientation en valorisant les métiers de la mer.

Pour en savoir plus : BIMer.online

► PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Développer des outils pour faire la promotion d'une consommation responsable

- Créer un guide de consommation responsable à destination des consommateurs, des restaurateurs, des revendeurs, etc.
- Mettre en place un label de pêche durable du Mérou géant

LE LABEL RUP

Face aux difficultés de la filière de la pêche côtière, le WWF Guyane s'est lancé en juillet 2022, aux côtés du Crpmem, du LEEISA, et de la DGTM, dans la mise en place d'un label sur le territoire pour valoriser les atouts de la pêche côtière. Le label européen RUP certifie l'origine et la qualité des produits en se basant sur un cahier des charges co-construit localement avec les acteurs socio-professionnels, qui définit des critères de qualité, et de viabilité écologique, économique et sociale.

Ce projet vise un triple objectif :

- Renforcer la souveraineté alimentaire du territoire en favorisant la consommation de produits de la mer locaux
- Assurer un débouché stable pour la filière et un revenu viable et équitable pour tous les acteurs de la chaîne de valeur
- Valoriser les bonnes pratiques environnementales de la filière et promouvoir la diversification des espèces

Pour obtenir le label, les pêcheurs devront suivre le cahier des charges en répondant à divers critères obligatoires sur les pratiques actuelles, et à des critères choisis visant l'amélioration de celles-ci. Parmi les critères obligatoires, on retrouve l'adhésion à la Halle à Marée.

Porteur	WWF
Partenaires	Crpmem, LEEISA, DGTM, CTG, CACL
Financeurs	CTG, ADEME

ENCADRER LES PRATIQUE DE PÊCHE

Qu'elle soit professionnelle, de loisir ou de subsistance, la pêche est une activité majeure en Guyane. Cependant, une gestion durable est indispensable pour préserver les ressources marines tout en assurant la viabilité socio-économique des pêcheries. Cela nécessite une collaboration entre les collectivités et autorités locales, les scientifiques, les pêcheurs, les restaurateurs, les consommateurs, pour mettre en œuvre un système de pêche durable et préserver les ressources pour les générations actuelles et futures.

Au-delà d'une gestion mise en place à partir des connaissances scientifiques locales, une gestion préventive permet une approche proactive et anticipative de la protection des ressources, afin de préserver la santé des écosystèmes marins avant le diagnostic d'un mauvais état de santé, souvent irréversible.

Rappel : En Guyane, la pêche au Mérou géant est réglementée pour la pêche de plaisance en mer par **l'arrêté n°1641/DRAM du 26 août 2012**, stipulant l'autorisation d'un Mérou géant (*Epinephelus itajara*) par navire et par sortie, et l'interdiction de sa transformation à bord.

● APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR LE MÉROU GÉANT

Faire respecter la réglementation en vigueur pour la pêche de plaisance en mer

- Sensibiliser à la réglementation en vigueur les pêcheurs, les restaurateurs, les consommateurs, les services de contrôle
- Renforcer la stratégie et les moyens de contrôle

Au cours du projet LIFE BIODIV'OM, l'OFB et la Réserve nationale de l'île du Grand Connétable se sont alliés pour mener plus de contrôle en mer.

Au total 76 missions de surveillance et de contrôle se sont déroulées au cours du projet, avec 152 navires contrôlés.

LE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES



● LUTTER CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE

Collaborer avec les services de l'Etat pour aboutir à une lutte effective

Le Crpmem, en partenariat avec l'Ifremer et le WWF Guyane, a lancé un projet visant à mettre à jour la dernière évaluation de la pêche INN étrangère réalisée en 2012 par l'Ifremer. Ce projet, financé par la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) à travers une convention tripartite établie en 2022, a pour objectif de quantifier l'effort de pêche et la production des navires illégaux sur les dernières années. Les résultats de cette évaluation seront publiés courant 2024.

LE PROJET D'ÉVALUATION DE LA PÊCHE ILLÉGALE ÉTRANGÈRE EN GUYANE

Porteurs	Ifremer, Crpmem, WWF Guyane
Financeurs	DGAMPA

● ADAPTER LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES POUR PRÉSERVER DURABLEMENT LA RESSOURCE

Adapter la réglementation en vigueur sur le Mérou géant en fonction des connaissances acquises sur l'espèce

L'arrêté réglementant la pêche au Mérou géant est très peu compris dans son état actuel. Les parties prenantes souhaiteraient qu'il soit adapté en fonction des connaissances globales et locales acquises sur le Mérou géant. Divers exemples de points réglementaires, pour la pêche professionnelle ou de plaisance, ont été discutés au cours de la concertation et pourraient être mis en place en fonction de la biologie de l'espèce :

- Limiter la pêche dans le temps et l'espace
- Réglementer la pêche en rivière et mangrove
- Réglementer le matériel de pêche et la manipulation des animaux en fonction des bonnes pratiques de pêche testées et approuvées
- Réglementer la taille des individus prélevés

Gérer une aire marine de façon concertée entre pêcheurs et organismes de préservation de l'environnement

S'inspirer d'aires marines en co-gestion, comme les Réserves extractives marines (RESEX) au Brésil, ou les Aires marines gérées localement (LMMA) dans le Pacifique. D'autres exemples à travers le globe peuvent alimenter les réflexions et être sources de retours d'expériences pour trouver la formule la plus adaptée au territoire et ses acteurs.

AIRES MARINES EN GO-GESTION

QUELS FINANCEMENTS POSSIBLES ?

FONDS EUROPÉENS

LIFE

Thèmes : nature et biodiversité ; économie circulaire et qualité de vie ; atténuation du changement climatique et adaptation ; transition vers une énergie propre.

Enveloppe moyenne : 2 à 5 millions d'euros. Durée de projet : 2 à 5 ans.

Le porteur peut-être unique ou en consortium.

BEST

Thèmes : conservation de la biodiversité, restauration des écosystèmes et d'utilisation durable des services écosystémiques

Enveloppe maximum : 100 000 € Taux de co-financement : 95%

Durée de projet : 1,5 à 3 ans.

FEDER—FSE +

Thèmes : développement économique, social, démocratique et environnemental

Durée de projet : 1 à 3 ans.

INTERREG

Thèmes : identiques, avec accent sur la coopération

Durée de projet : 2 à 3 ans.

FEAMPA

Instrument financier de la politique commune de la pêche.

Thèmes : protection et restauration des systèmes aquatiques, gestion durable des mers et océans. Durée de projet : 1 à 3 ans

HORIZON EUROPE

Thèmes : recherche fondamentale, problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne, Europe innovante.

Durée du projet : 1 à 4 ans.

Projet regroupant au moins 3 partenaires, chacun issus de pays différents.

ERASMUS +

Pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Sujet : Environnement et lutte contre le changement climatique : une attention particulière est accordée au développement rural (agriculture durable, gestion des ressources naturelles, protection des sols).

Durée de projet : 1 à 3 ans

FONDS NATIONAUX

Fonds vert

Accélération de la transition écologique.

Thèmes : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Durée de projet : variable une à plusieurs années

Fonds d'Intervention Maritime (FIM)

Soutien au développement d'activités marines durables.

Il a pour objectif la mise en œuvre des priorités de la nouvelle Stratégie nationale mer et littoral 2023-2029 (application des Documents Stratégiques de Bassin Maritime locaux).

Thèmes : aménagement du littoral en faveur du patrimoine et des activités maritimes ; développement de l'économie bleue et la planification ; formation aux métiers de la mer.

Durée de projet : variable quelques mois à plusieurs années

L'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Structure qui gère différents financements pour la préservation de l'environnement

- Mobilisation de la société : ABC, Aires éducatives
- Terres et mers ultra-marines : TemeUm (appel à micro-projet, compagnonnage, projets partenaires)
- Economie et biodiversité : Biodiv'Eco
- Patrimoine naturel : Contribution à la connaissance naturaliste

Hors appels à projets, l'OFB possède un budget consacré au soutien des projets en faveur de la biodiversité ultramarine. Les dispositifs de soutien financier déployés par l'OFB sont régulièrement mis à jour.

FONDS INTERNATIONAUX

AFD, Fondations privées

Pour aller plus loin, découvrir le Guide des financements et des projets en faveur de la biodiversité dans les Outre-mer français réalisé par l'OFB :



